Le manguier, le cocotier, le baobab, les patates douces, les bananes, le manioc, sont les principales productions du sol ; les pâturages engraissent un beau bétail. L'île exporte des cocos, du bois à brûler, des peaux de bœuf et des nattes ; elle reçoit de Mayotte, de Zanzibar et de Bombay des objets manufacturés. Elle est placée sous le protectorat français depuis 1886.

MOHINDOU, rivière du Congo. V. BOUROUKI.

* **MOHL** (Maurice DE), homme politique et économiste allemand, né à Stuttgart en 1802. — Il est mort en février 1888. En 1868 il fut élu au Parlement douanier, et, de 1871 à 1873, il fit partie du Reichstag allemand, où il combattit toute extension de la compétence de l'Etat. Il a publié entre autres écrits : *Mes manœuvres de banque* (Stuttgart, 1858) ; *Un tribunal fédéral* (Stuttgart, 1860) ; *La peste des maisons de piété publique* (Stuttgart, 1866) ; *la Réforme monétaire* (Tubingue, 1871) ; *Projet d'une loi impériale sur les chemins de fer* (Stuttgart, 1874) ; etc.

MOHR (Charles-Frédéric), chimiste allemand, né à Coblentz le 4 novembre 1806, mort à Bonn le 27 septembre 1879. Pharmacien dans sa ville natale, il se fit recevoir privatdocent à Bonn en 1864 et professeur extraordinaire de pharmacie trois ans plus tard. Ce savant est surtout connu pour l'invention de la burette qui porte son nom, et la vulgarisation de l'analyse volumétrique. Ses principaux ouvrages écrits sont : *Traité de technique pharmaceutique* (Brunswick, 1847) ; *Commentaire de la pharmacopée prussienne* (Brunswick, 1847) ; *Traité d'analyse chimique par la méthode titrée* (Brunswick, 1855) ; *la Vigne et le Vin* (Coblentz, 1864) ; *la Viticulture et la fabrication du vin* (Brunswick, 1865) ; *Histoire de la Terre, Théorie mécanique de l'affinité chimique* (Brunswick, 1868), avec un complément : *Théorie générale du mouvement et de la force* (1869) ; *Toxicologie chimique* (1874).

** **MOIGNO** (François-Napoléon-Marie), savant français, né à Guéméné (Morbihan) en 1804. — Il est mort à Saint-Denis le 14 juillet 1884. Depuis 1875, il avait publié entre autres ouvrages : *le Révérend père Secchi* (1879, in-18) ; *Manuel de mnémotechnie* (1879, in-18) ; *le Latin de tous* et *l'Allemand de tous*, méthode étymologique et mnémotechnique (1879-1883, in-12) ; *les Splendeurs de la foi* (1879-1883, 5 vol. in-8°) ; *Enseignement de tous par les projections* (1882, in-12) ; et la traduction de divers essais scientifiques d'auteurs anglais.

MOÏLAH, MOÏLEH ou **MOWILAH**, forteresse de la mer Rouge, sur la côte d'Arabie, à 120 kilom. E. de l'entrée du golfe de Suez, par 27° 40′ de lat. N. et 33° 8′ de long. E. Le port, défectueux, est remplacé par celui de Sherm Yahar (Yahour) à 7 kilom. S.-E. de Moïlah. La contrée se trouve sous la domination de tribus puissantes, les Houatat ou Howatas, les Omran et les Ouleggat ou Uleggat, féroces et traîtres.

** **MOINAUX** (Jules), littérateur et auteur dramatique français, né à Tours en 1825. — Depuis *la Sorrentine*, opéra-comique en trois actes (1877), il a fait représenter : *les Mouchards*, pièce en cinq actes et neuf tableaux, en collaboration avec M. Paul Parfait (1880) ; *le Bracelet*, comédie (1888) ; *Un conseil judiciaire*, comédie en trois actes, avec M. A. Bisson (1888). Il a publié en outre : *le Bureau du commissaire* (1886, in-18) ; *les Gaietés bourgeoises* (1888, in-18), et sous le titre de *les Tribunaux comiques* (1881-1888, 8 vol. in-18), les spirituelles chroniques de la police correctionnelle qu'il rédige depuis de longues années à la « Gazette des Tribunaux ».

MOINE (île du), îlot situé au sud du groupe des Féroé, sorte de falaise immense de 80 pieds de haut, inhabitée, mais très utile aux navigateurs, auxquels elle signalait des tourbillons fort dangereux. La base de l'île était exposée à l'action de courants d'une extrême violence : aussi fut-elle engloutie en 1885.

MOÏS, peuple de l'Indo-Chine orientale, occupant la région montagneuse entre le Mékong et la côte annamite, et disséminé du S. au N., entre les 11° et 22° de lat. N. Cette population, appelée *Khas* par les Laotiens et les Siamois, *Pnoms* ou *Penongs* par les Cambodgiens et *Muongs* par les Tonkinois, avec lesquels elle s'est plus ou moins croisée sur les confins du territoire où elle est établie, est une race aborigène. Refoulée de toutes parts, encore opprimée et poursuivie par les peuples qui l'enserrent, errante dans ses forêts, à peine vêtue d'un lambeau d'étoffe et constamment soumise à la faim, elle s'est morcelée en une multitude de tribus portant des noms divers. Par leurs caractères ethniques, les Moïs se séparent des autres races de l'Indo-Chine ; pour traits physiques, ils ont une petite stature, en moyenne de 1m,57 à 1m,60, avec des écarts extrêmes de 1m,50 et de 1m,64 ; une tête dolichocéphale, un teint brun ou plutôt rouge, un visage large, des yeux droits, un nez busqué, la bouche large, des cheveux lisses, des membres forts ou grêles, en raison sans doute de leurs ressources alimentaires. Les femmes, à la figure ouverte et rieuse, sont les plus jolies de l'Indo-Chine. Les Moïs ont pour idiome une langue monosyllabique, aux sons gutturaux et aux aspirations rudes, langue au surplus très simple de construction et comprenant plusieurs dialectes ; seuls les Muongs du Tonkin ont une écriture ; les autres tribus ne connaissent que le symbolisme des encoches faites sur des tablettes de bois. Vivant dans une anxiété continuelle, en outre indolents et insoucieux, ils sont pauvres et misérables. Leurs villages sont bâtis au sommet des collines et protégés par des palissades, ainsi que les sentiers y conduisant. Leurs cases, très grandes, bien aérées et ingénieusement distribuées à l'intérieur, sont établies sur des poteaux hauts de 2 mètres. Ils les abandonnent ainsi que leurs champs tous les trois ans. Une sorte de maison commune ou d'oppidum est au centre du village. Chez les hommes, le vêtement se réduit à une ceinture ou pagne de cotonnade ; chez les femmes, l'étoffe enroulée forme une demi-jupe ou sarrong. Les colliers de verroterie, les bracelets en laiton ou en étain, des coquillages ou des bâtonnets en os traversant le lobe des oreilles complètent ce costume rudimentaire. Les Moïs n'ont d'autres idées religieuses qu'un naturalisme grossier, la peur superstitieuse des esprits malfaisants et des forces telluriques. Doux et craintifs, ils se montrent au besoin braves et hardis, toujours hospitaliers. La famine seule les oblige à recourir, soit à la vente de leurs enfants et de leurs femmes, soit à la maraude. D'ordinaire ils poussent l'esprit de bienveillance mutuelle jusqu'à la fraternité la plus touchante ; les jeunes gens contractent des pactes d'amitié indissolubles ; toute paix a pour sanction un mariage. Les unions conjugales s'accomplissent en général de vingt à vingt-cinq ans pour les deux sexes. La femme est achetée à son père, et assez fréquemment, par une servitude temporaire du futur mari. La polygamie n'existe que dans les familles riches. Dépourvus d'animaux de labour et de charrues, les Moïs défrichent des lambeaux de forêt par l'incendie, et obtiennent de ces terrains mal préparés de maigres récoltes de riz, de légumes, de coton, de ramie, d'indigo et de carthame. Ils chassent l'éléphant et le rhinocéros. Leurs armes sont l'arbalète et la pique. Une tribu, les Sedangs, forgerons habiles, fabrique des lances, des sabres, des couteaux, des haches, des pioches, des serpes. La plupart des tribus savent tisser et teindre le coton, faire des vases sans l'emploi du tour et divers instruments de musique.

MOISSAN (Henri), chimiste français, né à Paris en 1852. Reçu docteur ès sciences en 1885 avec une belle thèse sur la *Série du cyanogène* (1885, in-8°), et agrégé des écoles supérieures de pharmacie, il a été nommé professeur de toxicologie à l'Ecole de pharmacie de Paris le 30 décembre 1886. Il est surtout connu par ses travaux sur le fluor, qu'il a réussi le premier à isoler nettement. Ces travaux, qui ont eu du retentissement dans le monde savant, lui ont ouvert les portes de l'Académie de médecine, le 22 mai 1888, il a été élu membre titulaire dans la section de pharmacie en remplacement de Mialhe. Il a publié : *le Fluor* (1885, in-8°, dans l'« Encyclopédie chimique » de Fremy), et *Recherches sur l'isolement du fluor* (1888, in-8°).

Moisson (LA), tableau de M. Lhermitte, qui a figuré au Salon de 1883. Par une chaude journée d'été, au milieu d'une plaine couverte d'épis jaunissants, un moissonneur, debout, sa faux à la main, suspend un moment son travail et essuie avec son bras nu la sueur qui ruisselle de son front. Devant lui, une femme accroupie est en train de lier une gerbe de blé. Plus loin on aperçoit d'autres moissonneurs. Telle est la donnée très simple sur laquelle M. Lhermitte a conçu un tableau plein d'une véritable grandeur et remarquable surtout par la vive impression de soleil qu'elle produit.

* **MOLAND** (Louis-Edouard-Dieudonné), littérateur et érudit français, né à Saint-Omer (Pas-de-Calais) en 1824. — Comme œuvres personnelles on lui doit : *Molière et la Comédie italienne* (1867, in-8°) ; *Par ballon monté*, lettres écrites pendant le siège de Paris (1871, in-18) ; *Molière, sa vie et ses ouvrages* (1887, in-4°). Il a traduit de l'allemand, avec E. Grégoire, les *Contes* des frères Grimm, et du danois *le Coffre volant* et *les Souliers rouges* d'Andersen. Il a dirigé l'édition des *Œuvres* de Voltaire, en 52 vol. in-8°, entreprise par Garnier frères, et donné des éditions nouvelles des *Œuvres* de Malherbe, de La Fontaine, de Beaumarchais, de Fr. Villon, de Rabelais, et des *Poésies* d'André Chénier.

* **MOLÉCULE** s. f. — **Encycl.** Chim. Dans le langage chimique le mot *molécule* signifie particule indivisible par les forces physiques, particule qu'on ne peut partager sans détruire les propriétés du corps. La molécule est considérée comme un groupement d'atomes, identiques entre eux s'il s'agit d'un corps simple, différents s'il s'agit d'un corps composé.

Le *poids moléculaire* d'un corps est la somme des poids atomiques des corps simples qui le constituent, chaque poids étant affecté d'un coefficient égal au nombre d'atomes de ce corps qui entrent dans la molécule. Ainsi le poids atomique de l'oxygène étant 16, celui de l'hydrogène 1, le poids moléculaire de l'eau H^2O est $1 \times 2 + 16 = 18$. Le poids atomique du carbone étant 12, le poids moléculaire de l'acide carbonique CO^2 est $12 + 16 \times 2 = 44$. Pour que le poids moléculaire soit déterminé il faut que la formule de constitution le soit. La composition de l'éthylène, par exemple, est également bien représentée par CH^2, C^2H^4, C^3H^6, et tous les multiples de la formule CH^2. Le poids moléculaire dépend du choix fait entre ces formules. On est guidé dans ce choix par la loi d'Avogadro et Ampère, d'après laquelle tous les corps amenés à l'état gazeux présentent, sous un volume et à une température déterminés, le même nombre de molécules. L'éthylène aura pour formule C^2H^4 et non CH^2, parce que le poids moléculaire 28, correspondant à

$$C^2H^4 (12 \times 2 + 4 \times 1 = 28),$$

est bien le poids d'une masse de ce gaz dont le volume est égal à celui du poids moléculaire de l'eau. En étendant cette considération aux corps simples, le poids moléculaire de l'hydrogène est 2, celui de l'oxygène 32, celui du chlore 71, celui de l'azote 28, autrement dit, il est double de leur poids atomique, ce qui revient à dire que chaque molécule de ces corps est composée de deux atomes. Quant aux corps non volatils, on se laisse guider pour l'établissement des formules de constitution par l'analogie avec des corps à formule bien déterminée, par l'isomorphisme et par la loi des chaleurs spécifiques en particulier.

Bien que les molécules ne puissent être réellement isolées, on se sert souvent du mot *molécule* pour déterminer les proportions en poids d'un mélange : mélanger deux corps *molécule à molécule*, signifie : les mélanger en proportion de leurs poids moléculaires. Traiter deux *molécules* de potasse par une *molécule* d'acide sulfurique signifie : traiter la potasse par l'acide sulfurique en proportions telles que pour une fois le poids moléculaire de l'acide sulfurique 98, il y ait deux fois le poids moléculaire de la potasse 40.

MOLÈNES (Louise-Marie-Antoinette-Alix DE BRAY, dame Paul DE), femme de lettres française, née à Paris en 1838. Devenue veuve du comte Paul de Molènes, l'officier romancier mort d'une chute de cheval en 1862, elle a fourni à la « Vie Parisienne », sous les pseudonymes d'**Ange Bénigne**, de **Pascaline**, de **Flirt** et de **Satin**, un grand nombre d'esquisses de mœurs mondaines, de petites nouvelles galantes, écrites d'une plume alerte, où elle s'est montrée la rivale de Gyp et qui pour la plupart ont été réunies en volumes. On lui doit aussi des romans d'une touche délicate et spirituelle. Elle a fait paraître sous les pseudonymes de **Flirt** et de **Satin** : *l'Orpheline* (1878, in-12) ; *Doux Larcins* (1882, in-12) ; *l'Amour s'amuse* (1882, in-18) ; *le Culte* (1882, in-12), et sous celui d'**Ange Bénigne**, qui lui est plus habituel : *la Comédie parisienne*, scènes de la vie mondaine (1878, in-18) ; *Monsieur Adam et Madame Eve*, croquis conjugaux (1881, in-18) ; *les Vieilles Maîtresses* (1882, in-18) ; *Monsieur Daphnis et Mademoiselle Chloé* (1883, in-18) ; *Perdi, le couturier de ces dames* (1883, in-18) ; *Femmes et Maîtresses* (1884, in-18) ; *les Audacieuses* (1884, in-18) ; *Nos charmeuses* (1884, in-18) ; *Nos séduisantes, Celles qui nous mènent* (1884, in-18) ; *les Filles mal gardées* (1885 in-18) ; *Dans le train* (1885, in-18) ; *Morale mondaine* (1885, in-16) ; *A demi-mot* (1886, in-8° illustré) ; *la Côte d'Adam* (1886, in-16) ; *Leurs mensonges* (1888, in-16).

* **MOLESCHOTT** (Jacob), naturaliste hollandais, né à Herzogenbusch [Bois-le-Duc] le 9 août 1822. — Depuis 1876 il est sénateur du royaume d'Italie, et depuis 1879 professeur de physiologie à Rome. Il a porté ses recherches sur les poumons, le sang, le lait, la production de la bile, la structure des muscles et des formations cornées, la respiration, l'innervation du cœur, les phénomènes moléculaires dans les nerfs excités. Il a reconnu en 1855 que la respiration des animaux est favorisée par la lumière ; enfin, ses études sur l'action de l'iodoforme ont été très remarquées.

* **MOLIÈRE** (Jean-Baptiste POQUELIN, dit), le plus grand de nos poètes comiques. — Bibliogr. La bibliographie de Molière s'est considérablement enrichie depuis 1875, époque à laquelle s'arrête celle que nous avons donnée à la suite de la biographie du grand comique, tome XI ; nous nous contenterons de citer les ouvrages les plus importants : Ed. Thierry, *le Registre de Charles Varlet de La Grange* (1876, in-8°) ; H. Chardon, *la Troupe du* Roman comique *dévoilée* (1876, in-8°) ; Jules Loiseleur, *les Points obscurs de la vie de Molière* [1877, in-8°] (v. ci-après) ; P. Malassis, *Molière jugé par ses contemporains* [1877, in-16] (v. MOLIÈRE au tome XVI du *Grand Dictionnaire*) ; Le Boulanger de Chalussay, *Elomire hypocondre*, comédie en cinq actes [1670, in-12, réimprimée en 1878, in-16] (v. ELOMIRE) ; B. Fillon, *le Blason de Molière* (1878) ; Emile Campardon, *les Comédiens du roi de la troupe française* (1879, in-8°) ; Révérend du Mesnil, *la Famille de Molière ; les Aïeux de Molière à Paris et à Beauvais* (1879, 2 broch. in-8°) ; Georges Monval, *le Moliériste* [1879, 1889, 10 vol. in-8°] (v. ci-après) ; docteur Nivelet, *Molière et Gui Patin* (1880) ; Arsène Houssaye, *Molière, sa femme et sa fille* (1880, in-fol.) ; Ed. Thierry, *Documents sur le* Malade imaginaire (1880, in-8°) ; Aug. Vitu, *la Maison mortuaire de Molière* (1883, in-18) ; le même, *le Jeu de paume des Mestayers* (1883, in-8°) ; Alfred Copin, *Histoire des comédiens de la troupe de Molière* (1885, in-8°) ; A. Baluffe, *Molière inconnu* (1886, in-8°) ; J. Loiseleur, *Molière ; Nouvelles controverses sur sa vie et sa famille* (1886, in-8°) ; Gustave Larroumet, *la Comédie de Molière* [1886, in-18] (v. COMÉDIE DE MOLIÈRE) ; H. Chardon, *Monsieur de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart* (1887, in-18).

A l'étranger, Molière a été aussi l'objet de travaux très importants ; nous citerons : pour l'Allemagne, F. Lotheissen, *Molière, sa vie et ses œuvres* (1880) ; R. Mahrenhotz, *Molière* (1883), et pour l'Angleterre, l'article *Molière*, de M. A. Lang, dans le tome XVI de l'« Encyclopædia britannica » (1883), travail étendu qui formerait un gros volume, et d'une exactitude remarquable.

Molière (LES POINTS OBSCURS DE LA VIE DE), par M. Jules Loiseleur (1877, in-8°). En ne se proposant d'étudier que les points obscurs de la vie de notre grand comique, M. Jules Loiseleur a en réalité étudié, examiné en détail et comme à la loupe la plus grande partie de son existence, car presque tous les points en sont obscurs, ou du moins donnent lieu à des problèmes que les érudits résolvent de façon différente : ses études, ses premiers pas dans la carrière théâtrale, ses années de lutte, son mariage, son ménage avec Madeleine Béjart, son mariage avec Armande, ses infortunes conjugales, sa mort. On a blâmé le souci que les moliéristes (le mot a été créé tout exprès pour les fervents admirateurs de Molière) ont pris de reconstituer, sur des pièces authentiques ou sur de simples conjectures, les différentes phases de sa vie ; mais pourquoi les Français ne feraient-ils pour leur génie le plus original ce que les Anglais ont fait pour le leur, Shakspeare, devenu depuis moins de trente ans une de leurs dévotions, après deux siècles d'oubli ?

Dans la première partie, *les Années d'étude*, M. Loiseleur, complétant la biographie beaucoup trop succincte de Grimarest, nous montre Molière au collège de Clermont, s'y attachant au prince de Conti, son condisciple, et, nous initiant à la vie intérieure des collèges d'alors, il nous fait voir comment certains élèves roturiers s'y trouvaient placés comme sous le patronage de certains autres, nobles ou princes. Au sortir des bancs, Molière se fit-il recevoir avocat ? Grimarest l'avance, sans avoir l'air de le croire et simplement parce qu'il tenait, dit-il, le fait de la famille même de Molière. Ce point est parfaitement élucidé par M. Loiseleur : Molière se fit recevoir avocat à Orléans. L'acte authentique manque, le registre où son inscription devrait figurer ayant disparu ; mais un passage de la mauvaise comédie d'*Elomire hypocondre* corrobore exactement ce que Grimarest disait tenir de la famille. Molière, sous l'anagramme d'Elomire, y dit de lui-même :

... En quarante (1640) ou quelque peu devant
Je sortis du collège, et j'en sortis savant.
Puis, venu d'Orléans où je pris mes licences,
Je me fis avocat au retour des vacances.
Je suivis le barreau pendant cinq ou six mois,
Où j'appris à plein fond l'ordonnance et les lois,
Mais quelque temps après, me voyant sans pratique,
Je quittai là Cujas et je lui fis la nique.

A quoi Madeleine Béjart, sous le nom d'Angélique, répond :

En quarante, ou fort peu de temps auparavant,
Il sortit du collège, âne comme devant ;
Mais son père ayant su que moyennant finance
Dans Orléans un âne obtenait sa licence,
Il y mena le sien, c'est-à-dire ce fieux
Que vous voyez ici, ce rogue audacieux.
Il l'endoctora donc, moyennant sa pécune,
Et croyant qu'au barreau ce fils ferait fortune,
Il le fit avocat, ainsi qu'il vous l'a dit,
Et le para d'habits qu'il fit faire à crédit.
Mais de grâce, admirez l'étrange ingratitude !
Au lieu de se donner tout à fait à l'étude
Pour plaire à ce bon père et plaider doctement,
Il ne fut au Palais qu'une fois seulement.

Cette rapide étude du droit ne fut cependant pas inutile à Molière, et M. Loiseleur relève dans ses pièces maints passages où le grand comique a montré une parfaite connaissance du langage juridique et de toutes les ressources de la procédure.

La deuxième partie, *les Années de lutte et de vie nomade*, est consacrée à Molière comédien errant : ses voyages avec la troupe des Béjart en Languedoc, à Paris, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Agen, Narbonne, Lyon, Vienne, Montpellier, Pézenas, Nîmes, ses débuts comme auteur, y sont suivis pas à pas, sur des documents dont la plupart sont nouveaux et qui permettent de retrouver avec certitude, sans lacunes bien importantes, les divers itinéraires des comédiens. La troisième partie traite du *Mariage et ménage de Molière* : la filiation d'Armande Béjart, objet de tant de controverses acharnées, y est resolue dans le sens de la tradition qui, contrairement aux données des actes authentiques, veut que la femme de Molière ait été, non la sœur, mais la fille de Madeleine Béjart, ancienne maîtresse de Molière. M. Loiseleur, en effet, attaque la sincérité de ces actes authentiques, y montre des énonciations fausses et en conclut qu'ils ont eu pour but de cacher la véritable filiation d'Armande ; que si cependant Molière a épousé celle-ci, c'est qu'il savait bien n'être pour rien dans sa paternité, quoique ayant été autrefois l'amant de Madeleine. Les raisons données par M. Loiseleur semblent convaincantes et elles ont été adoptées par presque tous les moliéristes ; disons toutefois que M. G. Larroumet en a donné de non moins bonnes pour présenter sous un jour plus favorable les actes contestés, revenir à l'opinion qui fait de Madeleine et d'Armande deux sœurs, et même mettre en doute toute relation d'amant à maîtresse entre Madeleine et Molière. Ce que l'on croyait assuré redevient donc plus incertain que jamais. Quant aux infortunes conjugales de Molière, M. Loiseleur, avec la plupart des biographes et des contemporains du grand comique, croit qu'elles n'ont été que trop réelles, sans aller néanmoins jusqu'à faire d'Armande Béjart la dévergondée dont il est question dans le pamphlet intitulé *la Fameuse comédienne*.

En résumé, M. Jules Loiseleur a fait sur Molière et les points les plus intéressants de sa vie un livre curieux, attachant, plein de recherches nouvelles et où maintes questions controversées sont résolues définitivement, si quelques-unes restent encore douteuses.

Molière (LA COMÉDIE DE), par M. G. Larroumet. V. COMÉDIE.

Molière (DERNIERS MOMENTS DE), statue de M. Allouard, qui a figuré au Salon de 1882 et qui est maintenant au théâtre de l'Odéon. Le grand comédien, assis sur son fauteuil et le dos appuyé sur un oreiller, vient de rendre le dernier soupir. Rien de grimaçant dans son visage tranquille et calme, c'est un homme qui s'éteint. C'est un portrait parfaitement ressemblant et en même temps un hommage rendu à la mémoire de notre grand écrivain comique.

MOLIÉRISME s. m. (mo-li-é-ri-sme — rad. *Molière*, nom propre). Culte fervent de Molière : *Pour légitime et respectable qu'elle soit, une religion a toujours ses fanatiques ; le* MOLIÉRISME *ayant trouvé faveur auprès du public, plusieurs de ses fidèles en abusèrent.* (G. Larroumet.)

Moliériste (LE), revue mensuelle, consacrée exclusivement à Molière et fondée au mois d'avril 1879 par M. Georges Monval, archiviste du Théâtre-Français. Elle a cessé de paraître au mois de janvier 1889. L'idée de cette publication avait été conçue dès 1873, lors du jubilé de Molière à la salle Ventadour ; mais elle ne put être mise à exécution que six ans plus tard, et immédiatement le concours de ceux qui, comme M. G. Monval, font de Molière leur étude de prédilection, lui fut acquis. La déclaration placée en tête du premier numéro est l'indication exacte de ce que *le Moliériste* voulait faire et de ce qu'il a fait : « Centraliser les efforts individuels, multiplier les études sur les points de détail, indiquer les voies de recherches, signaler tous les travaux consacrés à Molière, mettre en rapport leurs auteurs. » La collection du *Moliériste* forme dix gros volumes in-8° ; il en paraissait un numéro tous les mois, et Molière est un sujet tellement inépuisable que la copie n'a cessé d'abonder qu'au bout de dix ans. On trouverait assurément sans trop de peine quelques pages inutiles dans ce recueil ; mais en revanche on ne saurait disconvenir qu'il renferme un très grand nombre de discussions intéressantes, de documents curieux et de petites trouvailles, dont la plupart n'auraient pu se produire sans une revue toujours prête à les accueillir. Parmi les principaux articles, il nous suffira de citer : *le Pavillon des singes*, par M. J.-R. Boulanger (juillet et octobre 1879), discussion intéressante sur la maison où l'on croit que naquit Molière, rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Etuves (actuellement rue Sauval) ; *les Comédiens de campagne au temps de Molière*, par M. J. Rolland (août 1879) ; *Molière et les Italiens*, par M. Auguste Vitu (novembre 1879) ; *l'Ecusson des Poquelin de Beauvais*, par M. Mathon (juin 1882), recherches sur les aïeux de Molière, qu'on croit descendre d'une famille d'archers écossais depuis longtemps établie dans le Beauvoisis ; *la Sépulture des Béjart dans l'ancien cimetière Saint-Paul*, par l'abbé Valentin Dufour (mai 1883) ; *la Sépulture ecclésiastique donnée à Molière*, par M. Louis Moland (juin 1884) ; *Molière à Pézenas en* 1650-1651, par M. L. de la Pijardière (novembre 1885) ; *Molière et le prince de Conti*, par M. A. Huyot (juin 1886) ; *Molière jugé par son écriture*, savante étude graphologique de M. l'abbé J.-H. Michon (juillet 1886) ; sans compter une foule de pièces inédites, actes notariés, baux, quittances, parties d'apothicaires, inventaires et autres, relatifs à Molière ou à son entourage, publiés par MM. Georges Monval, Auguste Vitu, Nuitter, etc.

MOLIÉROLÂTRIE s. m. (mo-li-é-ro-la-trî — de *Molière*, nom propre, et de *latrie*). Culte de Molière : *La* MOLIÉROLÂTRIE *a ses prêtres, ses fanatiques, ses faux prophètes, bref tout ce qu'il faut pour faire une contrefaçon de religion.* (Pierre Véron.)

* **MOLINARI** (Gustave DE), économiste belge, né à Liége en 1819. — M. de Molinari a été élu en 1874 membre correspondant de l'Institut de France et vice-président de la Société d'économie politique de Paris. Depuis la mort de Joseph Garnier, en 1881, il est directeur du « Journal des économistes ». Aux ouvrages de M. de Molinari que nous avons déjà cités, il faut ajouter : *Lettres sur les Etats-Unis et le Canada* (1876, in-18) ; *la Rue des nations, visite aux sections étrangères de l'Exposition universelle de* 1878 (1879, in-18) ; *l'Irlande, le Canada, Jersey* (1881, in-18) ; *l'Evolution économique du* XIXe *siècle* (1880, in-8°) ; *l'Evolution politique et la Révolution* (1884, in-8°) ; *A Panama, l'isthme, la Martinique, Haïti* (1887, in-18) ; *les Lois naturelles de l'économie politique* (1887, in-18) ; *Au Canada et aux montagnes Rocheuses* (1886, in-18) ; *Conversation sur le commerce des grains et la protection de l'agriculture* (1886, in-18) ; *le Droit de la paix et le droit de la guerre* (1887, in-8°) ; *les Lois naturelles de l'économie politique* (1887, in-18) ; *la Morale économique* (1888, in-8°).

MOLINIER (Joseph-Victor), jurisconsulte français, né à Turin, de parents français, en 1799, mort à Toulouse le 27 juin 1887. Reçu avocat à Toulouse en 1821, puis nommé substitut, il devint professeur suppléant à la Faculté de droit de la même ville et professeur titulaire de droit criminel en 1846. A plusieurs reprises, il représenta au conseil général de la Haute-Garonne le canton de Lanta. Il était membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Toulouse et officier de la Légion d'honneur. Outre plusieurs dissertations sur diverses questions de jurisprudence et quelques essais de critique sur le théâtre espagnol, on lui doit les ouvrages suivants : *Traité de droit commercial* (1846, in-8°) ; *Aperçus historiques et critiques sur Jean Bodin* (1867, in-8°) ; *le Nouveau Code de commerce italien* (1870, in-8°) ; *Etudes sur le nouveau projet de code pénal pour le royaume d'Italie* (1879-1881, in-8°) ; *Cours élémentaire de droit constitutionnel* (1884, in-8°).

MOLINIER (Emile), archéologue français, neveu du précédent, né à Nantes en 1857. Elève de l'Ecole des chartes, il a été attaché au musée du Louvre et est membre de la Société des antiquaires de France. On lui doit les ouvrages suivants : *Note sur les origines de l'émaillerie limousine* (1882, in-8°) ; *les Della Robbia, leur vie et leur œuvre*, avec Cavallucci (1883, in-8°) ; *Etude sur la vie d'Arnoul d'Andrehem, maréchal de France* (1883, in-4°) ; *les Majoliques italiennes en Italie* (1883, in-8°) ; *Dictionnaire des émailleurs depuis le moyen âge jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle* (1884, in-16) ; *les Bronzes de la Renaissance* (1886, 2 vol. in-8°) ; *la Céramique italienne au* XVe *siècle* (1888, in-18).

* **MOLIQUE** (Guillaume-Bernard), violoniste et compositeur allemand, né à Nuremberg le 7 octobre 1802. — Il est mort à Cannstadt le 10 mai 1869. Il avait fait exécuter en 1860, à Norwich, un oratorio intitulé : *Abraham.*

* **MOLL** (Louis), agronome français, né à Wissembourg (Bas-Rhin) en 1809. — Il est mort à Paris le 30 novembre 1880. Il avait été nommé professeur d'agriculture générale à l'Institut national agronomique en 1876, à la création de cet établissement.

MOLLARD (Joseph-Hippolyte-Gabriel), diplomate français, né à Paris le 4 décembre 1833, mort à la Roche-Giffard (Ille-et-Vilaine) le 25 août 1888. Il fit ses débuts dans la carrière diplomatique en 1852, comme attaché au bureau du protocole, dont il devint successivement rédacteur en 1864, sous-chef en 1870 et chef en 1874. Le 22 janvier 1874, il fut nommé introducteur des ambassadeurs, fonctions qui, depuis la chute de l'Empire, n'avaient plus de titulaire. En 1881, tout en conservant le titre de directeur du protocole, il fut fait ministre plénipotentiaire. M. Mollard, une des figures diplomatiques les plus connues et dont le nom se retrouve dans le compte rendu de toutes les réceptions officielles de l'Elysée de 1875 à 1886, possédait à fond le formulaire compliqué de la présentation des ambassadeurs. Quelque puéril que cela puisse paraître, les fonctions d'introducteur des ambassadeurs ont, au point de vue des relations internationales, une importance très grande. Un manquement à l'étiquette prescrite dans le protocole peut entraîner, en effet, toute une série de notes diplomatiques. Depuis 1886, M. Mollard, que son état de santé tenait éloigné de Paris, se faisait remplacer dans les cérémonies officielles par son fils, attaché au ministère des Affaires étrangères. A la mort de M. Mollard, les fonctions d'introducteur des ambassadeurs furent confiées à M. d'Ormesson, conseiller d'ambassade en Russie.

MOLMENTI (Pompeo-Gherardo), écrivain italien, né à Venise en 1851. Il étudia le droit à Pise et à Padoue et fut nommé, au bout de quelques années, professeur de littérature italienne à l'institut technique de sa ville natale. On lui doit les ouvrages suivants : *Impressions littéraires* (Venise, 1873) ; *Erminia Fua-Fusinato et ses souvenirs* (Milan, 1877) ; *Giorgione* (Venise, 1878) ; *Goldoni* (Venise, 1879) ; *la Vie privée à Venise depuis les premiers temps jusqu'à la chute de la République* (Turin, 1880), traduit en français en 1882 ; *Vittore Carpaccio* (Modène, 1881) ; *Vieilles Histoires* (Venise, 1882) ; *la Dogaresse de Venise*, étude intéressante sur la femme vénitienne depuis les temps anciens (Turin, 1884).

* **MOLTENI** (Giuseppe), peintre italien, né à Alferi, près de Milan, en 1800. — Il est mort en janvier 1867.

* **MOLTKE** (Hellmuth-Charles-Bernard, comte DE), général prussien, né à Parchim (Mecklembourg Schwerin) le 26 octobre 1800. — En 1872, il est devenu membre de la Chambre des seigneurs de Prusse et il a reçu de l'empereur une seconde dotation. Il assiste régulièrement aux séances de cette assemblée et du Reichstag, où il vote avec le groupe des conservateurs allemands, mais ne prend que rarement la parole et dans des circonstances graves. Dans ses discours, il traite de l'organisation de l'armée allemande en général, des chemins de fer et des postes en temps de guerre, des fortifications, de la question socialiste (1878). Le recueil de ceux qu'il a prononcés avant 1879 a paru à Berlin. En 1888, le général de Moltke a été relevé, sur sa demande, de ses fonctions de chef de l'état-major général de l'armée allemande et remplacé par le comte de Waldersee. Nous n'avons pas à revenir ici sur l'appréciation du caractère et du talent du grand stratégiste allemand ; nous rappellerons seulement que l'un de ses principaux titres à la reconnaissance de son pays est d'avoir su choisir avec la plus complète impartialité les officiers du grand état-major, qui est devenu ainsi l'élite de l'armée. Le maréchal, que les Allemands ont surnommé le « grand silencieux » (*Grosse Schweiger*), a écrit d'assez nombreux ouvrages, où il s'est révélé comme un lettré véritable. Les derniers sont des *Lettres de Russie*, écrites d'abord en français et parues à Berlin en 1877, et un *Essai sur la Pologne*, publié dans la revue « Vom Fels zum Meer » et traduit ensuite en polonais. Deux statues lui ont été élevées par ses compatriotes reconnaissants, l'une à Parchim, son lieu natal, en 1876 ; l'autre sur la place Saint-Laurent, à Cologne, en 1881.

MOMBATI, peuple du Congo français, sur la rive gauche de l'Oubandji, le plus grand affluent de droite du Congo. Ce peuple fut visité par le capitaine Van Gèle et le lieutenant Liénart sur le steamer « En Avant », en 1887. Sur son territoire, le fleuve atteint une largeur très considérable ; il est parsemé d'îles bien peuplées et bien cultivées. Les villages sont coupés par des rues larges, proprement tenues, ainsi que les huttes. Les Mombati se rasent généralement la tête, de manière à former le dessin d'un triangle dont le front est la base. Ce sont d'habiles forgerons, qui fabriquent avec adresse des lances, des couteaux, des flèches, des harpons, des haches, des houes, des bêches, etc.

* **MOMENT** s. m. — **All. hist. Moment psychologique.** Mot de M. de Bismarck, qui l'avait emprunté lui-même à la phraséologie des philosophes allemands. Le *moment psychologique*, c'est la crise finale, celle qui doit amener le dénouement ; d'une façon plus générale, ce serait le moment où l'on va pouvoir juger d'une chose, où les calculs au sujet d'une solution ou résolution vont se réaliser. La signification de crise finale a prévalu depuis l'application qu'en a faite Bismarck aux dernières péripéties du siège de Paris, lorsque, guettant les propositions de reddition ou d'armistice qui allaient infailliblement se produire, il disait que le *moment psychologique* était arrivé.

« Lorsqu'une nation se laisse glisser sur la pente savonnée de la prodigalité, elle arrive toujours tôt ou tard au *moment psychologique* où il lui faut retourner en arrière, si elle ne veut pas rouler jusqu'au fond de l'abîme. »
ALBERT WOLF.

« La prison, la cellule, le secret, toutes ces tortures morales influent puissamment sur le cerveau du détenu. Se sentant perdu devant le juge, son supérieur en intelligence, il accepte son sort, et, pour en finir, entre dans la voie des aveux : c'est le *moment psychologique* impatiemment attendu. »
AD. PIEYRE.

« Rullecourt, comme le vieux Montluc, était d'avis que tout doit entrer en ligne de compte, dans une bataille, le temps qu'il fait et l'humeur même des adversaires ; il avait deviné ce qu'on a depuis appelé le *moment psychologique.* »
J. CLARETIE.

MOMENTANÉE s. f. (mo-man-ta-né — rad. *moment*). Syn. d'HORIZONTALE. V. ce mot.

* **MOMMSEN** (Théodore), historien allemand, né à Garding (Slesvig), le 30 novembre 1817. — Depuis 1874, il est secrétaire de l'Académie royale des sciences de Berlin, et, de 1873 à 1882, il a été membre de la Chambre des députés prussienne, où il a appartenu d'abord à la fraction nationale libérale, puis à l'union libérale. Dans la nuit du 11 au 12 juin 1880, sa villa de Charlottenbourg, avec une partie de sa bibliothèque, fut la proie des flammes. Mommsen lui-même reçut d'assez graves brûlures. En 1884 a paru le dixième volume de son *Corpus inscriptionum latinarum*, dont le premier volume avait paru en 1863, et, en 1873, il a publié avec Studemund : *Analecta Liviana*.

MON (Alejandro), homme politique espagnol, né à Oviedo en 1801, mort dans cette ville le 1er novembre 1882. Ses études de droit terminées, il s'occupa de finances et de statistique, et devint député aux Cortès constituantes de 1837, où il obtint le fauteuil de la vice-présidence. La même année, il fut chargé du portefeuille des Finances, qu'il conserva jusqu'en 1838. Investi quatre fois de cette haute fonction, il proposa et fit adopter un nouveau système d'impôts. A deux reprises président du congrès, il représenta aussi son pays comme ambassadeur extraordinaire à Rome et au Pérou. Après la chute du ministère Arragola, en 1864, la reine Isabelle le chargea de former un nouveau cabinet qui devait représenter la politique de l'union libérale. De 1868 à 1875, il vécut complètement retiré de la vie publique ; en 1876, il accepta de nouveau de représenter Oviedo aux Cortès, puis fut nommé sénateur à vie.

MONACIDE adj. (mo-na-ci-de — du gr. *monos*, seul ; et rad. *acide*). Chim. Se dit des bases dont une molécule est saturée par une seule molécule d'acide monobasique : *La potasse est une base* MONACIDE.

MONACTINELLIDÉS s. m. pl. (mo-na-kti-nel-li-dé — du gr. *monos*, seul ; *aktin*, rayon). Zool. Ordre d'éponges renfermant les halichondries et suberitidines et caractérisé par leur squelette formé de fibres cornées avec spicules siliceuses, ou seulement de ces dernières disséminées dans le sarcode, toutes spicules monoaxes (Zittel). Les monactinellidés, outre de nombreuses formes vivantes, comprennent les genres fossiles Opétionelle, Scolioraphis, etc.

MONAKIDÉS s. m. pl. (mo-na-ki-dé — du gr. *monos*, seul ; *akis*, pointe). Paléont. Famille d'éponges hexactinellides du sous-ordre des Lyssakines, renfermant les formes dont le squelette est entièrement composé de spicules semblables ; deux genres : Astræospongium, Stauractinelle.

MONCHABLON (Xavier-Alphonse), peintre français, né à Avillers (Vosges) le 12 juin 1835. Venu à Paris, il devint l'élève de MM. Cornu et Gleyre, et, entré à l'Ecole des Beaux-Arts, il obtint le deuxième prix de Rome en 1862, avec une composition : *Véturie aux pieds de Coriolan*, et le premier prix de Rome, l'année suivante, avec *Joseph vendu par ses frères*. Il a exposé successivement : *le Châtiment ; Cléopâtre venant à Tarse se justifier près d'Antoine ; l'Education des muses ; Figure d'après nature* et *Figure d'après l'antique* (1866) ; *les Funérailles de Moïse*, et *Jeune Fille et Vieille Femme*, portraits (1868) ; *Vénus se rendant à Cythère*, et portrait de *Mme Pape-Carpantier* (1870) ; *Portrait du frère de l'auteur* en uniforme de garde national, « superbe, très vivant et je dirai agissant, écrit M. Claretie, car il fait le coup de feu » (1872). En 1873, le même critique jugeait ainsi l'envoi de l'artiste : « *M. Buffet père*, solide encore, maigri et tanné en quelque sorte par l'âge, lit son journal. Visage énergique, ridé et tourmenté. M. Monchablon a fait là un portrait excellent et que je préfère à celui qui nous représente M. Marius Topin, en uniforme de commandant de la garde nationale. Il y a cependant là beaucoup de talent aussi. » Ajoutons : *les Quatre Evangélistes*, carton pour une fresque destinée au grand séminaire d'Angers. Puis : *Salvator mundi ;* le portrait de *M. Monchablon père* (1875) ; *Jeanne d'Arc* (1876) ; *la Toilette de Vénus* (1877) ; *Un Titan déchu ; l'Eté, août et octobre*, panneaux décoratifs, imitation de tapisserie faisant partie d'une collection des Mois et des Saisons (1878) ; *la Sainte Famille*, qui appartient à l'église de Saint-Nicolas-des-Champs ; le *Portrait du frère de l'auteur ; Saint Marc ; Saint Luc ; Saint Mathieu* et *Saint Jean*, que possède le grand séminaire d'Angers, et *les Funérailles de Moïse*, qui figurent au musée d'Amiens depuis 1869 (1878). « Cette dernière œuvre, dit M. Charles Blanc, est un bel exemple du sens esthétique des lignes. » Mentionnons aussi : *Victor Hugo* (1880) ; *Annonciation* (1882) ; des portraits aux Salons de 1883, 1884 et 1885 ; *la Lorraine et ses enfants illustres*, décoration pour la Faculté des lettres de Nancy, et le portrait de *M. P. Savorgnan de Brazza* (1886) ; le portrait de *M. L. Buffet*, et *Retour de chasse au temps des Guise* (1887) ; portrait du *vice-amiral baron Roussin* (1888) ; le portrait de *M. Méline, président de la Chambre des députés* (1889). On lui doit encore : *les Lettres, les Arts et les Sciences*, peinture décorative ; *Jeanne d'Arc entrant parmi les Anglais*, dont l'Etat a fait don au musée de Châlons en 1879. M. Monchablon, qui a reçu une médaille de 3e classe en 1869, est hors concours depuis 1874.

MONCKHOVEN (Désiré VAN), savant belge, né à Gand en 1831, mort dans cette ville en octobre 1882. Ses recherches concernent la photographie et principalement les applications de cet art à l'astronomie ; les instruments qu'il a construits sont en usage dans les grands observatoires de l'Europe ; il a, lui-même, fait de remarquables études sur le Soleil. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, il faut citer : *Traité général de photographie* (1855, in-8°, réédité pour la septième fois en 1880) ; *Traité d'optique photographique* (1866, in-12) ; *Traité pratique de photographie au charbon* (1876, in-8°) ; *l'Elargissement des raies spectrales de l'hydrogène* (1882, in-8°).

Mondaine, roman de M. Hector Malot (1888, in-18). Le héros du livre, le comte Geoffroy de Canoël, est forcé par un sot mariage qu'il a fait de mener la vie en partie double. Comme comte et comme époux de la belle Gabrielle Leparquois, fille d'un richis-

sime brasseur d'affaires, dont il a fait une comtesse, il habite, boulevard Haussmann, un magnifique hôtel dont l'éloignent la vanité et la sécheresse de cœur de sa femme. Comme artiste, comme peintre émailleur, il est M. Geoffroy et occupe un atelier lointain, derrière la butte Montmartre. C'est là qu'il vit toute la journée, heureux d'oublier ses ennuis domestiques en travaillant; un vieux bonhomme, porteur de journaux de son métier, vient faire son ménage, allumer son poêle, donner la pâtée à Diavolo, un superbe chat jaune, et la becquée à Piston, le bouvreuil favori. Le calme de cette existence est troublé un beau jour; Geoffroy s'aperçoit que quelqu'un pénètre la nuit dans son atelier, il guette le visiteur importun et voit un jeune homme, presque un enfant, transi de froid, venir se réchauffer à la tiède température du poêle et manger avidement les restes de la pâtée du chat jaune. C'est le vieux porteur de journaux qui, pris de pitié pour cet abandonné, lui donne tous les soirs la clef de l'atelier de Geoffroy. Celui-ci a fait raconter au pauvre petit sa lamentable histoire. Lotieu est le fils d'un pêcheur, mort en mer; venu à Paris pour s'y placer, il n'a pu se résigner à rester chez une parente où il se déplaisait, et, jusqu'à la rencontre de l'homme de ménage du peintre, il a vécu au hasard, couchant dans les démolitions, les voitures de déménagement. Geoffroy retient près de lui le petit drôle à la mine éveillée, qui, une fois débarbouillé, pourra lui servir de modèle, et, quelques années plus tard, il en a déjà fait un élève habile, lorsqu'il s'aperçoit que Lotieu est une jeune fille. C'est la situation de Jocelyn et de Laurence dans le chalet des Alpes; mais les rôles sont renversés : Geoffroy n'éprouve d'abord aucun désir pour celle qu'il a si longtemps crue être un gamin, tandis que Lotieu, attachée d'abord à Geoffroy par la reconnaissance, en est venue à aimer passionnément l'homme qui l'a recueillie et l'artiste qui lui a donné du talent en croyant ne lui donner qu'un gagne-pain. L'artiste ne reste toutefois pas insensible à cet amour passionné, et, après s'être séparé de sa femme, il revient vivre heureux et libre avec Lotieu. La physionomie de la « mondaine » est tracée avec quelque exagération, et, par contre, celle de Canoël manque de relief; mais Lotieu, en qui le lecteur a deviné une femme bien avant que le peintre en fasse la découverte, est une figure des plus sympathiques.

MONDAMINE s. f. (mon-da-mi-ne). Nom commercial d'une très fine variété de farine de maïs.

Monde (ORIGINE DU), par Hervé Faye, de l'Institut (Paris, 1885, in-8°). Dans la première partie, l'auteur passe en revue les théories cosmogoniques des anciens et des modernes. Dès les premiers chapitres, on reconnaît que M. Faye est sur son propre domaine, qu'il s'y meut avec l'aisance et la bonhomie du grand seigneur. Le premier chapitre, consacré à la Genèse, est excellent, la banalité en est exclue. Après avoir exposé les idées cosmogoniques des premiers âges, M. Faye examine avec sûreté, et parfois même avec entrain celles des Grecs et des Romains; il raconte des choses connues; mais il les groupe de manière à en faire jaillir de nouvelles lumières. Arrivé aux idées cosmogoniques des modernes, il entre en des détails plus amples : les hypothèses, les théories, les découvertes astronomiques sont signalées et expliquées avec soin. Les tourbillons de Descartes, jusque dans ces derniers temps reniés ou négligés par la science contemporaine, sont remis en honneur par M. Faye; justice est rendue aussi à Kant, comme précurseur de Laplace; et Newton, l'immortel Newton, brille d'un éclat nouveau parmi les grands astronomes, dont M. Faye retrace les œuvres magnifiques.
Bien que toute cette partie de l'ouvrage abonde en faits intéressants et en pensées justes et fortifiantes, nous ne nous y arrêterons pas davantage, afin de pouvoir consacrer plus d'espace à la dernière partie qui contient les vues du savant astronome sur l'*univers* et le *monde*.
Nous nous servons à dessein de ces deux termes, parce que M. Faye insiste de son côté sur la distinction qu'il en faut faire. Pour lui, l'univers c'est l'ensemble des choses du ciel, c'est-à-dire des corps célestes qui occupent l'espace infini, tandis que les mondes sont des systèmes stellaires dans cet ensemble. Parmi ces mondes innombrables, notre système solaire forme un monde minuscule, infiniment petit aux yeux de l'auteur, habitué à promener ses regards dans l'immensité de l'univers. D'après M. Faye, l'univers a été tiré du chaos, et ce chaos n'était autre que des amas informes de matériaux excessivement rares, occupant des espaces immenses et animés de mouvements de translation qui ont divisé le chaos général en lambeaux séparés. D'ailleurs, le chaos n'est pas chose aussi simple qu'on pourrait le croire de prime abord. Il contenait, à l'état d'énergie de position, toutes les énergies passées et présentes de l'univers sous quelque forme qu'elles se manifestent aujourd'hui, lumière, chaleur, électricité, magnétisme ou autres. Or, dans la vie de l'univers et de notre propre monde solaire, une faible partie de cette énergie est conservée indéfiniment sous forme de mouvements là où un certain état de stabilité s'est trouvé réalisé; le reste est l'objet d'une effroyable déperdition. Aussi, pour expliquer l'origine des choses, M. Faye fait comme avait fait Descartes : il demande à Dieu la matière et les forces qui la régissent.
Ce sont les lambeaux chaotiques disséminés dans l'espace qui constituent la matière primitive destinée à fournir peu à peu, dans l'immensité des temps, les matériaux nécessaires à la construction des mondes. Et quel sera l'instrument, le moteur dont une toute-puissance se servira pour mettre en œuvre, pour distribuer ces matériaux? Ce sera le feu, c'est-à-dire la chaleur. Selon l'intensité du calorique, selon que, dans un des lambeaux du chaos universel, la chaleur augmente ou diminue, les atomes, les molécules du lambeau se dilatent à l'infini, ou se rapprochent pour condenser ici ou là certaines régions de l'amas. La condensation se produisant vers plusieurs centres finit par rendre lumineux ces points du lambeau chaotique, lequel nous apparaît alors comme une nébulosité, dont la lumière, analysée au spectroscope, ne donnera que les principales raies de l'hydrogène ou de l'azote. Cette partie du lambeau chaotique se trouve alors transformée en nébuleuse gazeuse, c'est-à-dire en une nébuleuse composée principalement, sinon uniquement, d'azote et d'hydrogène à l'état igné. Il y a donc des *nébuleuses* qu'aucun télescope ne pourra décomposer en étoiles distinctes, puisqu'elles ne sont faites que de gaz, que de molécules de feu, c'est-à-dire de mondes infiniment petits, tourbillonnant au sein d'une immense fournaise. Ces nébuleuses non résolubles en étoiles, le ciel nous les montre en grand nombre. Elles diffèrent chimiquement des nébuleuses que les grands télescopes résolvent en étoiles. Celles-ci sont également issues de lambeaux chaotiques; ce sont les parties de ces lambeaux où la condensation de la matière cosmique s'est opérée le plus rapidement.
Ces myriades de nébuleuses et de soleils diversement groupés ou isolés constituent l'univers actuel. Ainsi, l'univers a été formé aux dépens d'une matière chaotique primitivement disséminée dans un espace immense, de matériaux, qui, après être restés dans un état d'extrême diffusion, se sont réunis vers divers centres en vertu de leurs attractions mutuelles. Du lambeau chaotique sont sortis des anneaux nébuleux. Quelques-uns de ces anneaux nous apparaissent comme des nébulosités; d'autres, plus condensés, ont formé, des comètes; c'est au sein de ces anneaux nébuleux que se sont formés les soleils, les planètes et leurs satellites. Ces corps célestes, ainsi formés, ont tous passé par un état d'incandescence plus ou moins vive; les plus grands brillent encore dans le ciel, les plus petits sont déjà éteints et invisibles pour nous. Chacun a reçu en propre, à sa naissance, une certaine quantité de chaleur empruntée à la nébuleuse, leur mère commune; et cette chaleur, il l'a dépensée ou la dépense encore peu à peu, comme fait la Terre, comme fait le Soleil. Deux traits distinguent essentiellement cette théorie : c'est que, selon elle, la formation de la Terre a précédé celle du Soleil, et que la formation de tous ces mondes a dû comprendre un laps de temps énorme; il faut le compter, non par millions, mais par centaines de millions d'années et de siècles. Dans cette théorie de l'origine des mondes et de l'univers, voici, en résumé, comment prend naissance un système solaire : Dans un globe nébuleux, c'est-à-dire dans une nébuleuse, elle-même fragment d'un grand amas ou lambeau chaotique, se forment des anneaux circulaires tournant autour du centre de cette nébuleuse, centre où finit par apparaître un globe central, animé d'une rotation analogue. Ces anneaux, se défaisant à la longue de la masse nébuleuse, donnent naissance à des planètes et à des satellites, qui suivront chacun la même orbite que l'anneau qui les a engendrés et accompagneront partout le globe central, c'est-à-dire le Soleil. Celui-ci continuera à se former, à se condenser, à briller et à brûler aux dépens de ce qui peut encore rester de la matière nébuleuse. Aujourd'hui notre Soleil a tout absorbé en fait de matière cosmique et nébuleuse, et la chaleur qu'il dépense, et la lumière qu'il propage, il les dépense et les propage à ses propres dépens. Cette théorie, on ne saurait le nier, s'appuie sur des faits que la science ne peut contester, mais est-elle la vraie? On ne saurait l'affirmer. « Votre solution, pourrait-on dire à son auteur, n'est autre chose que le chaos primitif des poètes et des antiques théogonies. » A cela, il ne manquerait pas de répondre : « C'est possible, mais ces idées-là n'ont été pour les anciens que des conceptions métaphysiques; pour nous, elles résultent de l'observation et du calcul, elles en possèdent l'autorité et la certitude. »

Monde comme volonté et comme représentation (LE), par Arthur Schopenhauer (1818), plusieurs fois réédité avec des additions, et traduit en français, d'abord par M. J. Cantacuzène (1886, 2 vol. in-8°), puis par M. A. Burdeau (1888 - 1889, 3 vol. in-8°). Tout le système philosophique de Schopenhauer repose sur deux théories : celle de l'intelligence, où le monde est considéré comme phénomène, et celle de la volonté, où le monde est considéré comme noumène ou chose en soi. La première se rattache à la conception kantiste des formes de la sensibilité; la seconde à la distinction kantiste du phénomène et du noumène. Nous allons les analyser aussi brièvement que possible.
— *Théorie de l'intelligence.* Elle se résume en cette proposition : tout ce qui existe pour la connaissance, c'est-à-dire le monde entier, n'est objet que par rapport à un sujet, n'existerait pas sans un sujet. De là cette formule : le monde est ma représentation; en d'autres termes, le monde comme objet de connaissance, comme phénomène, dépend des lois de ma représentation. A première vue, sans doute, il peut paraître certain que le monde objectif existerait réellement, même s'il n'existait aucun être connaissant. Mais si on essaye de réaliser cette pensée et qu'on cherche à imaginer un monde objectif sans sujet connaissant, il arrive que ce qu'on réalise est juste le contraire de ce qu'on a en vue; ce monde imaginé existant dans le sujet même de la connaissance, dans ce sujet qu'on a voulu exclure. « Des soleils et des planètes, dit le philosophe, sans un œil qui les voie, sans une intelligence qui les comprenne, cela peut bien se dire en paroles, mais ces paroles sont pour la représentation, comme serait du fer en bois. » — Il est très vrai, objecte ici le sens commun, que l'image qui se forme dans un miroir n'est pas possible si ce miroir n'existe pas, et que si tous les miroirs étaient détruits il n'y aurait plus d'images. Mais s'ensuit-il que, les miroirs détruits, les objets qui s'y réfléchissent disparaissent aussi? — Schopenhauer répond à cette objection par la doctrine de l'idéalité du temps et de l'espace, qu'il emprunte à Kant, mais qu'il développe à sa manière et qu'il établit par des arguments originaux. L'idéalité du temps lui paraît impliquée par la loi mécanique d'inertie. « Si le temps était inhérent aux choses elles-mêmes à titre de propriété ou d'accident, il faudrait que sa quantité, c'est-à-dire sa longueur ou sa brièveté, pût changer les choses en une certaine mesure. Il n'en est rien; le temps passe sur les choses sans y laisser la moindre trace. Car ce qui agit, ce sont seulement les choses qui se déroulent dans le temps, nullement le temps lui-même. » L'idéalité de l'espace résulte clairement de l'impossibilité où nous sommes d'enlever l'espace de notre pensée. « Si je remarque qu'une chose m'accompagne partout et dans toutes les conditions, j'en conclus qu'elle dépend de moi : par exemple, si partout où je vais il se trouve une odeur particulière à laquelle je ne puis échapper. Il en est de même pour l'espace : quoi que je pense, quelque monde que je puisse me représenter, l'espace se présente tout d'abord et ne cède en rien la place. Il faut donc qu'il soit une fonction, une fonction fondamentale de mon intelligence; par suite son idéalité s'étend à tout ce qui a de l'extension, c'est-à-dire à tout ce qui est représentable. Par suite nous connaissons les choses, non telles qu'elles sont en elles-mêmes, mais telles qu'elles apparaissent. » Outre le temps et l'espace, il y a une troisième forme de la connaissance, une troisième loi de l'esprit, la causalité, dont l'office est d'unir l'espace et le temps, et par suite de rendre possibles la simultanéité et la durée, c'est-à-dire la permanence de la substance au milieu des changements d'état, c'est-à-dire la matière et son activité. Pour Schopenhauer, causalité, matière, action, sont des termes synonymes. « Le corrélatif subjectif de la matière ou de la causalité, qui sont toutes deux une seule et même chose, c'est l'entendement, il n'est rien de plus. Connaître la causalité est son unique fonction. Réciproquement, toute causalité, toute matière, toute réalité, n'est que pour l'entendement, par l'entendement, dans l'entendement. »
— *Théorie de la volonté.* L'intelligence ne peut, au moyen de ses formes, de ses représentations et de ses concepts, saisir dans le monde que des phénomènes, des apparences. Mais il serait, aux yeux de Schopenhauer, contradictoire qu'il n'y eût dans le monde que du paraître, il faut qu'il y ait de l'être. Il s'agit de savoir en quoi consiste le monde envisagé comme noumène, comme chose en soi. Ce n'est ni la méthode des sciences mathématiques, ni celle des sciences naturelles, ni celle des sciences physiques, qui peuvent nous l'apprendre. Toutes ces méthodes ont un défaut commun : elles sont *extérieures;* elles ne nous font voir les choses que *du dehors.* Il faut une méthode *intérieure* qui nous conduise au principe des choses. Cette méthode intérieure existe grâce à la connaissance immédiate que nous avons de notre volonté. C'est cette connaissance immédiate qui, seule, nous fait comprendre le reste de la nature et nous permet de pénétrer l'essence de l'être. Si comme phénomène le monde est une représentation, comme noumène il est volonté. La volonté, dont il s'agit, dans laquelle Schopenhauer voit la chose en soi et qu'il retrouve non seulement dans l'animal, mais encore dans la plante, non seulement dans la plante, mais encore dans le minéral, n'est évidemment pas la volonté consciente; c'est la volonté séparée de l'intelligence, séparée des motifs particuliers. Prise en ce sens très général, elle ne paraît guère différer de la force. Le philosophe explique pourquoi il appelle *volonté* et non *force* ce qui constitue, selon lui, l'essence de tout être. « Jusqu'ici on a ramené le concept de *volonté* au concept de *force;* je fais le contraire et je considère toute force naturelle comme une volonté. Qu'on ne croie pas que c'est là une vaine dispute de mots : c'est un point qui est au contraire de la plus haute importance, car le concept de *force* a pour base, comme tous les autres, la connaissance intuitive du monde objectif, c'est-à-dire le phénomène, la représentation, et c'est de là qu'il vient... Au contraire, le concept de *volonté* est le seul, entre tous, qui n'a pas sa source dans le phénomène, mais qui vient du dedans, qui sort de la conscience de chacun. »

Monde où l'on s'ennuie (LE), comédie en trois actes, en prose, de M. Ed. Pailleron (Théâtre-Français, avril 1881). Qu'est-ce que le monde où l'on s'ennuie? c'est le monde officiel, gourmé, pédant, hypocrite, où la tenue, nos pères disaient la gravité, tient lieu de tous les mérites. Dans les salons de ce monde-là, les jeunes gens ont quarante ans au sortir du collège, les jeunes filles portent des lunettes et ont une opinion personnelle sur Schopenhauer; on lit des tragédies et on fabrique des préfets, dont les aptitudes sont jugées à la manière dont ils saluent les dames et font leur nœud de cravate. Comment rendre comique la représentation d'un monde dont la réalité est si ennuyeuse? Voici ce qu'a imaginé M. Pailleron. Il nous introduit chez Mme de Céran, dans le salon de qui se font les réputations littéraires et les hommes politiques, une sorte d'Abbaye-au-Bois ridicule; nous y faisons connaissance avec ses habitués qui sont, côté des hommes : le fils de la maison, grand dadais qui se fait charger de missions à l'étranger et explore les tumuli à l'âge où les autres font leur cour aux femmes; l'onctueux Bellac, professeur à la Sorbonne, chéri des dames, et qui ne peut ouvrir la bouche pour dire une niaiserie prétentieuse sans que toutes se pâment d'aise, comme les Précieuses en écoutant Trissotin; le général de Briais, un Joseph Prudhomme en culotte de peau; l'illustre Saint-Réault, qui doit toute sa notoriété à ce qu'il est le fils d'un homme célèbre; un jeune poète de soixante-cinq ans, Desmillets, chauve et rafalé, auteur d'une tragédie en cinq actes qui, dit-on, contient un beau vers; puis, côté des femmes : miss Lucie Watson, riche héritière anglaise, qui ne veut s'occuper que d'esthétique, et qui, si on lui parle d'amour, désire savoir si l'amour doit être défini un en deux ou deux en un, et quel est son concept, quel est son processus; Mme Ariego, Mme de Boynes, Mme Saint-Réault, pies bavardes, jacassant politique, sciences, arts, littérature, philosophie. Tout ce monde gravite autour de Bellac, l'astre du salon; aussi Mme de Céran veut-elle lui faire épouser une petite déshéritée de la famille, Suzanne de Villiers, qu'elle élève chez elle quoique illégitime. La grand'mère de la pauvre jeune fille, la duchesse de Réville, est heureusement pour elle et empêchera ce sot mariage. Deux jeunes mariés, un sous-préfet et sa femme, venus chez la comtesse de Céran pour tâcher d'emporter d'assaut une préfecture, égayent seuls, avec la vieille duchesse, ce milieu morose, et ils l'égayent précisément parce qu'ils prennent, pour la circonstance, les airs gourmés et fadement prétentieux de l'endroit. Raymond a bien recommandé à sa femme de se tenir sur ses gardes, de ne jouer que de la musique sérieuse, d'émettre des maximes politiques et philosophiques d'une grande profondeur, et la futée ne manque pas de citer Tocqueville, Joubert, Montesquieu; elle est tout de suite jugée ravissante, et Raymond sera préfet avant huit jours. Comme on les a logés très loin l'un de l'autre, sous prétexte de tenue et de gravité, ils s'embrassent dans les coins sombres, dans les corridors, et cette indiscrète musique de baisers, inconnue jusqu'alors en pareil lieu, finit par compromettre tout le monde : Roger de Céran, qui aime Suzanne, malgré sa mère, comme Suzanne l'aime sans le savoir, s'imagine que Bellac a de secrets rendez-vous avec elle, et Suzanne croit que Roger fait la cour à miss Watson. Tous se surveillent, s'épient et finissent par se rencontrer au troisième acte dans la serre, où Raymond a donné rendez-vous à sa femme, et Bellac à miss Watson. La duchesse de Réville et la comtesse de Céran y entendent, cachées derrière un grillage, Raymond et sa femme causer gaiement des ridicules du logis, et Bellac tenir à miss Watson des propos amoureux enveloppés d'un brouillard hégélien : il n'est que temps de les marier; Roger et Suzanne, qui se guettent aussi, surviennent et la duchesse décide Mme de Céran à les unir en adoptant Suzanne. L'intrigue est, en somme, peu de chose, juste ce qu'il faut pour donner prétexte aux personnages de se rencontrer. Ce qui fait le mérite de la pièce, c'est l'adresse extrême avec laquelle l'auteur en a opposé les uns aux autres les éléments. « Rien de plus vif, de plus leste, dit M. Fr. Sarcey, que le premier acte tout entier et la première moitié du second, qui mettent en mouvement tous ces personnages; c'est un feu d'artifice de mots plaisants, qui s'élancent si drus, si étincelants, que je n'ai jamais vu éblouissement pareil. Toutes les plaisanteries jaillis-

sent du contraste qui s'établit naturellement entre l'aimable douairière et l'entourage de sa nièce; entre la vivacité prime-sautière de Suzanne et la réserve guindée de ce salon; entre l'esprit libre de préjugés du sous-préfet et le pédantisme du professeur Bellac; entre la malice parisienne de Jeanne Raymond et les préciosités subtiles de ces Cathos de la philosophie allemande. C'est une succession rapide de scènes qui sont toutes des merveilles de raillerie fine ou mordante, et qui toutes sont mises à l'optique du théâtre.»

MONDRAGON, pseudonyme de M. Eusebio Blasco.

Mon frère Yves, par Pierre Loti (Paris, 1883, in-18). C'est l'histoire d'un marin breton. Yves est un rude matelot, un loup de mer, un gars vaillant et un cœur dévoué, que son officier apprécie et aime au point de l'appeler son frère; mais ce marin a un défaut, une passion irrésistible pour la bouteille. Après des mois et des années de navigation, quand le matelot débarque, le gousset bien garni, peut-on lui faire un crime de chercher à terre bon souper, bon gîte et le reste? C'est le cas d'Yves. Il a bu, il boit et il a beau jurer de ne plus boire, il boit encore. Nouvelles chutes, nouveaux serments. Son frère lui fait en vain des remontrances, lui évite des semaines de fers et le sauve même du conseil de guerre. Yves continue à se griser. Le frère ne désespère pas. Il persiste dans son rôle de sauveteur. Il a raison. La guérison arrive, et, quand le livre s'achève, Yves marié, ne buvant plus, berce son enfant dans ses bras. Comme il le dit à son frère, « Il y a quelque chose qui est bien fini. » Le frère n'est qu'à moitié convaincu, et, avec un sourire d'incrédulité, il laisse échapper ces mots : « Les histoires de la vie devraient pouvoir être arrêtées à volonté comme celles des livres. » Telle est dans sa simplicité l'histoire de *Mon frère Yves.* Elle n'est qu'un prétexte à décrire les mers qu'il parcourt, les scènes auxquelles il se trouve mêlé. Avec lui on vit la vie du marin, on la suit dans toutes ses péripéties. On assiste au travail à bord, on prend sa part du repos des longues nuits pleines de silence et de calme, on est témoin des bordées à terre, et, malgré les exaspérations de ces natures vigoureuses chez qui la longue continence amène d'effroyables explosions, on se prend à aimer les matelots et à leur pardonner facilement leurs excès et leurs folies de quelques heures. Pierre Loti est un peintre fidèle, et ses descriptions sont de petites merveilles de vérité et de couleur.

MONGIS (Jean-Antoine DE), magistrat et écrivain français, né à Saint-Cloud le 27 janvier 1802, mort à Paris en 1880. Il était fils d'un garde du corps de Louis XV et neveu, par sa mère, de Buffon. Conseiller général de l'Aube et de la Seine, conseiller à la cour de Paris, puis procureur général à la cour de Dijon, il se fit dans les lettres une place aussi distinguée que dans la magistrature. Deux de ses discours de rentrée, l'un sur *l'Humanité*, l'autre sur *la Source divine de la justice*, lui valurent les félicitations du premier président Troplong. En littérature, il était resté classique, et lors de l'apparition de *Claude Gueux* il engagea avec Victor Hugo, sur le terrain judiciaire comme sur le terrain littéraire, une polémique qui fut remarquée. Son œuvre principale est une traduction de *la Divine Comédie*, du Dante, dont il s'est efforcé de rendre les énergiques beautés dans une langue dont la sobriété et la correction sont les plus grands mérites. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1876 (2 vol. in-8°). On y remarque des *Proverbes en vers, Fables et Poésies diverses* et une *Etude sur le président Jeannin.*

. **MONIOT** (Eugène), compositeur et écrivain dramatique français, né vers 1825. — Il est mort à Paris en novembre 1878.

. **MONISME** s. m. (mo-ni-sme — du gr. *monos*, seul). — Philos. Doctrine professant les théories d'unité de la force et de la matière : *Telle est la doctrine à laquelle le zoologiste d'Iéna a donné le nom de* MONISME. (Ed. Perrier.)
— **Encycl.** Dans la doctrine du *monisme* professé par Hæckel, celui-ci admet une continuité absolue entre le monde minéral et le monde organique, et ne considère pas comme appartenant à deux règnes essentiellement différents les êtres vivants (animaux et végétaux) et les formations minérales. C'est ainsi que pour expliquer le problème de l'origine de la vie le grand naturaliste considère le protoplasma, substance fondamentale de tout organisme comme le produit de l'union directe des éléments chimiques préexistants. Ainsi se trouve expliquée d'une façon nécessairement vague cette apparition de la vie, dans des circonstances inconnues, que du Bois-Raymond considère comme « un problème difficile de mécanique ». D'après Hæckel, le protoplasma peut naître spontanément, et sa genèse, prodrome de toute sa vie sur notre globe, se rapporte simplement « à un chapitre de l'histoire de la chimie du carbone ». « Ce sont les lois de la physique et de la chimie qui ont présidé à l'apparition et au développement de la vie à la surface du globe. *Le monde est un* et contient en lui-même les raisons de ses incessantes transformations. Telle est la doctrine du monisme, vaste ensemble où la théorie de la descendance a sa place marquée, comme complément nécessaire des théories de l'unité de la force et de l'unité de la matière. Là s'arrête la puissance de l'induction et de la généralisation scientifiques. Remonter plus haut pour essayer de découvrir l'origine même de la matière et du mouvement ne saurait appartenir à la science. Au-dessus d'elle la métaphysique et les religions offrent à l'esprit humain de vastes horizons. Elles ont un domaine à elles que la science ne peut leur disputer. » (Ed. Perrier.)
— Bibliogr. E. Hæckel, *Morphologie générale* (Iéna, 1866); Ed. Perrier, *les Colonies animales* (Paris, 1881).

MONIUSKO (Stanislas), compositeur polonais, né à Litthaceen (Lithuanie) le 5 mai 1820, mort à Varsovie le 4 juin 1872. Sa mère, excellente musicienne, lui donna les premières leçons de piano. Il étudia ensuite avec l'organiste A. Freyer, le professeur Stefanowicz de Minsk, et alla achever son éducation à Berlin, où il passa trois ans. Retourné en Pologne, il s'établit a Wilna, fit des voyages à Saint-Pétersbourg, Paris, Weimar, puis se fixa définitivement à Varsovie, où il a occupé pendant plus de quinze ans le poste de directeur de l'Opéra. Les compositions de Moniusko, assez nombreuses, comprennent tous les genres: *Halka*, opéra (Varsovie, 1846); *le Paria* (1869); *Faust*, poème lyrique; plusieurs opérettes, des cantates, des messes, des *litanies* pour chœur et orchestre; mais sa personnalité s'est révélée plus particulièrement dans ses *mélodies*, très populaires en Pologne, qui ont un charme pénétrant et sont très finement harmonisées. Un éditeur de Paris en a publié un choix excellent (*Echos de Pologne*, traduction française de A. des Essarts); on y trouvera entre autres : *le Soir, l'Hirondelle, les Larmes, le Chant de la Forêt, Cracoviak*, chant à deux voix que M. Delibes a intercalé dans son ballet de *Coppélia*, croyant avec la meilleure foi du monde que c'était un air national des pays slaves.

** **MONNAIE** s. f.—**Encycl.** Econ. Fin. *Question monétaire.* Parmi les divers Etats, les uns ont adopté un double étalon monétaire, l'or et l'argent, les autres un étalon unique, l'or. Les économistes sont profondément divisés sur la valeur des deux systèmes. Les uns, les *monométallistes*, défenseurs d'un étalon unique, l'étalon d'or en général, disent : « Deux métaux, tels que l'or et l'argent, ne peuvent servir au même moment, dans le même pays, de mesure dans les échanges, parce qu'il faut que cette mesure reste constamment la même et dans la même proportion de valeur. Prendre pour mesure de la valeur commerciale des choses, des matières qui n'ont pas entre elles de rapport fixe et invariable, c'est comme si l'on choisissait pour mesure de la longueur, un objet sujet à se rétrécir ou à s'allonger. Il faut donc qu'il n'y ait dans chaque pays qu'un seul métal qui soit la monnaie de compte, le gage des conversions et la mesure des valeurs. » Les *bimétallistes* répondent : « Il ne saurait y avoir et il n'y a aucun inconvénient à consacrer par la législation un fait reconnu par la pratique. A peu près partout, on rencontre à la fois, la monnaie d'or et la monnaie d'argent. Ceux qui veulent porter une certaine somme sans se surcharger ont recours à la monnaie d'or. Ceux qui ont à faire des payements peu importants emploient la monnaie d'argent. Pourquoi ne pas admettre légalement l'une et l'autre? Il suffirait, pour cela, de fixer d'une manière définitive le rapport d'équivalence qui existe entre les deux métaux. C'est ici le point délicat. Comment et par qui sera fixé ce rapport d'équivalence? La loi de 1803 a établi à 15 1/2 le rapport d'équivalence entre l'or et l'argent; mais cette loi n'a de force et de vigueur qu'en France, et, sans s'inquiéter de ses prescriptions, le commerce étranger peut, à un moment donné, nous enlever le métal le plus recherché sur le marché. C'est ce qu'a fait l'Allemagne en 1874. C'est ce qui pourrait se produire encore à nos dépens aujourd'hui, demain aux dépens des autres. Prenons un exemple. En vertu du Bland-bill, les Etats-Unis ont établi entre l'or et l'argent le rapport d'équivalence de 1 à 16, tandis que la France a maintenu le rapport de 1 à 15 1/2. Si la frappe des deux métaux était libre à Paris et à New-York, il en résulterait que l'argent de l'Amérique viendrait s'échanger ici contre de l'or. Le spéculateur en métaux précieux, l'*arbitragiste*, ainsi qu'on l'appelle, moyennant 1 kilogr. d'or obtiendrait à New-York 16 kilogr. d'argent. En faisant monnayer à Paris 15 kilogr. d'argent, il les y échangerait contre 1 kilogr. d'or, avec lequel il se procurerait encore une fois 16 kilogr. d'argent à New-York. A chaque opération il gagnerait 500 gr., soit 100 francs sur un capital de 3.100 francs. On voit par cet exemple, et nous pouvons en citer d'autres aussi concluants, que lorsque, dans d'autres Etats, le rapport légal entre l'or et l'argent est différent de celui que la France a adopté, le bimétallisme français est menacé par les spéculations de l'arbitrage. Et ce qui est vrai pour notre pays est également vrai pour les autres nations. Le remède s'indique. Il faut établir partout le même rapport d'équivalence entre l'or et l'argent. C'est ce qui a été fait par l'*Union monétaire des pays latins*, composée de la France, l'Italie, la Belgique, la Suisse et la Grèce. Que ce pacte s'étende à toutes les puissances commerciales, le bimétallisme reposera sur des bases inattaquables. C'était l'idée de Newton. M. Cernuschi l'a reprise avec une vivacité d'aperçus et une force d'argumentation qui ont partout commandé l'attention condensée dans la formule moderne du « 15 1/2 international », elle a servi de base aux délibérations de la conférence monétaire réunie à Paris en 1881.
L'Espagne, la Roumanie, la Serbie ont adopté le bimétallisme français, mais ne font pas partie de l'Union monétaire. L'Angleterre a constitué chez elle le monométallisme or et attribué à l'argent la fonction auxiliaire de monnaie d'appoint. Le système anglais force ceux qui auparavant s'étaient toujours servis des deux métaux précieux pour effectuer leurs échanges à n'en plus employer qu'un seul. Quand l'Angleterre mit son système monométallique en vigueur, il en résulta dans le pays même et dans le monde entier des baisses de prix et des perturbations économiques, des ruines de toute nature, des faillites, des soulèvements. En 1873, l'Allemagne voulut imiter l'Angleterre en proscrivant l'argent. Il s'ensuivit une nouvelle crise dont on ressent encore les effets. Depuis le 28 février 1878 les Etats-Unis ont adopté le système bimétallique, sur la proposition de Richard Bland, de l'Etat de Missouri. A cette date fut votée la loi qui porte le nom de *Bland-bill* et qui eut pour effet le remonnayage du dollar d'argent, dont l'usage avait été proscrit en 1873. Les Etats-Unis d'Amérique ont aujourd'hui et emploient simultanément le dollar d'argent et le dollar d'or.
— Admin. *Fabrication de la monnaie.* Au 1er janvier 1885 la France comptait 14 milliards de francs de monnaie d'or et d'argent ayant cours. Cette fabrication ne s'est pas effectuée en un jour. Elle a été accomplie dans un laps de quatre-vingt-dix années, c'est-à-dire depuis 1795, date de la première application du système décimal, jusqu'en 1885. Dans ce total l'or entre pour 9 milliards en chiffres ronds. Sur ces 9 milliards de francs en monnaie d'or, 7 milliards sont représentés par la pièce de 20 francs. Les pièces de 100 francs, de 50 francs et surtout de 40 francs sont peu communes. Il n'en a été frappé que pour 300 millions de francs, et depuis Louis-Philippe aucune pièce de 40 francs n'a été frappée à la Monnaie.
La France, qui a possédé jusqu'à dix-huit fabriques de monnaie, n'a plus aujourd'hui que les deux établissements de Paris et de Bordeaux, qui suffisent non seulement à la fabrication de la monnaie, mais encore à la frappe des médailles et au poinçonnage de garantie. Avant la guerre avec l'Allemagne, nous en avions une troisième à Strasbourg. La Monnaie de Lyon a fonctionné jusqu'en 1858. A la même époque, les machines des Monnaies de Lille, de Rouen et de Marseille étaient arrêtées depuis un an.
Nous avons 5 milliards de francs en argent. Par le nombre, autant que par la grosseur, la pièce de 5 francs en argent a absorbé la presque totalité du métal employé. Celle qui a été faite de 1870 à 1885, avec la République figurée en déesse, est peu fréquente. La monnaie d'argent de 20 centimes, bien que démonétisée en 1866, n'a pas encore disparu de la circulation. Au 31 décembre 1884, la direction de la Monnaie constatait la présence dans la circulation de 2 millions en cette monnaie; mais la pièce de 20 centimes, fort incommode d'ailleurs à cause de son petit volume, tend de plus en plus à disparaître. Au 1er janvier 1885, la monnaie de bronze, refondue en vertu de la loi de 1852, représentait une valeur de 63 millions de francs.
Fausse monnaie. En 1885 seulement, 124 individus ont été condamnés pour fabrication ou émission de fausse monnaie. Le procédé le plus simple de fabrication de fausse monnaie consiste à prendre une pièce de 5 francs, par exemple, à en obtenir le moule exact au moyen de plâtre fin gâché, et lorsque celui-ci est sec, à couler dans ce moule un alliage ayant autant que possible, l'aspect et la densité de l'argent. La fausse monnaie en or est beaucoup plus rare que celle en argent, et cela parce qu'elle est plus facile à reconnaître. Les pièces d'or de bon aloi sont beaucoup plus difficiles à imiter que les pièces d'argent. La plupart des pièces fausses en or sont obtenues au moyen d'un disque de platine frappé avec un coin d'acier et recouvert d'une mince couche d'or appliquée par la galvanoplastie. Cette fabrication est excessivement coûteuse et elle nécessite des connaissances scientifiques assez élevées. Chaque fausse pièce de 20 francs obtenue de cette façon revient à 15 ou 17 francs. Aussi cette fabrication est-elle excessivement rare, et sur 100 faux-monnayeurs 98 au moins ont fait de la fausse monnaie d'argent. Ajoutons que les malfaiteurs cherchent surtout à imiter des monnaies étrangères, parce que celles-ci sont moins répandues et moins connues.
— *Frai des monnaies.* On désigne sous le nom de « frai » l'usure des pièces d'or ou d'argent. A des intervalles qui n'ont rien de déterminé, le Parlement ordonne une vérification des pièces monétaires afin de constater le frai qu'elles ont subi. Cette opération a eu lieu en 1884. A cette date, pour se conformer aux ordres de la Chambre des députés et du Sénat, l'administration des Monnaies a procédé à une vérification générale de nos monnaies en circulation. Elle a constaté qu'au moment où cette vérification avait lieu la perte annuelle pour les pièces de 20 francs pouvait être évaluée à près d'un milligramme. De la classification faite après contrôle il résulte que, sur 50 millions de pièces de 20 francs, soit 1 milliard de francs, il s'en trouve 3.930.000 n'ayant pas le poids légal. Ces pièces, devenues légères par suite du frai qu'elles ont subi, représentent une valeur de 78.600.000 francs. Pour mettre ces pièces en état, il faut les refondre en leur restituant près de 10 millièmes de matière au titre monétaire, soit 778.140 francs. A ce chiffre il faut ajouter les frais divers occasionnés par la refonte et évalués à 2 fr. 25 pour 100 francs. C'est donc en totalité 954.990 francs qu'il faudrait dépenser pour remettre en état 1 milliard en pièces de 20 francs. Les pièces d'or de 10 francs et de 5 francs sont celles qui souffrent le plus du frai. Pour 100 millions, le frai des pièces de 10 francs est de 500.904 fr.; pour 100 millions, le frai des pièces d'or de 5 francs est de 984.060 francs. Cette usure si considérable des pièces d'or de 5 francs est un des motifs qui ont le plus contribué à en arrêter légalement la fabrication. Si, malgré les graves inconvénients d'un frai considérable, on continue à fabriquer les pièces de 10 francs, c'est que l'opinion publique se montre en général assez favorable à ce type. En ce qui concerne les pièces d'argent, la dépréciation annoncée par le frai de ces pièces est aujourd'hui si grande que les opérations de refonte entraîneraient des dépenses excessives et que le budget aurait peine à supporter. Toutefois, le moment n'est pas éloigné où il deviendra indispensable de refondre les pièces de 0 fr. 50 des premières émissions. Les empreintes de celles-ci sont en effet presque complètement effacées. Les diverses opérations que l'administration des monnaies exécute pour remédier au frai, c'est-à-dire le retrait des monnaies usées, leur refonte et la restitution des matières perdues porte en langage administratif le nom de *réparation des monnaies.* Le budget prévoit chaque année une somme destinée à cette réparation. Le crédit ouvert à cet effet au budget de 1889 est de 150.000 francs. Il permettra de réparer pour environ 100 millions de pièces de 20 francs en or.
— *Monnaie de nickel.* Depuis quelques années, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis, le Brésil et le Pérou ont introduit dans leur circulation monétaire des pièces de nickel et ont obtenu de bons résultats de cette innovation. La monnaie de billon a de nombreux inconvénients; d'abord son poids et son volume. Elle est composée d'un alliage de 95 pour 100 de cuivre, 4 d'étain, 1 de zinc. Quand les pièces sont neuves, elles ont un éclat et une richesse de couleur fort remarquables; mais au bout de peu de temps, sous l'influence du contact des doigts, elles s'imprègnent de substances grasses acides. Il se forme à leur surface des sels qui tachent les doigts et laissent une odeur de cuivre caractérisée. La pièce de nickel est moins altérable à l'air; elle est enfin moins encombrante, ayant une valeur plus élevée à égalité de poids. Cependant, malgré ces avantages et beaucoup d'autres qu'on pourrait ajouter, la monnaie de nickel n'est pas encore adoptée en France.

Monnaie de singe, statue en bronze de M. Rolard qui a figuré au Salon de 1884. Elle représente un jongleur qui fait faire des tours à un singe. On sait qu'au moyen âge un péage était établi au pont du Châtelet à Paris; mais les jongleurs qui avaient un singe en étaient dispensés, à la condition que leur singe ferait gratuitement une grimace ou un tour plaisant devant le public. C'est de là qu'est venue la locution : *payer en monnaie de singe.*

* **MONNET** (François), homme politique français, né à Dijon en 1796. — Il est mort à Paris le 20 août 1850.

** **MONNIER** (Marc), littérateur français, né à Florence en 1829. — Il est mort à Genève le 18 avril 1885. Depuis 1876 il avait fait paraître : *la Comédie du Renard* (1878, in-12); *le Roland de l'Arioste raconté en vers français* (1878, in-12), spirituelle imitation des épisodes qui, dans le poème de l'Arioste, ont trait à Roland; *Nouvelles napolitaines* (1879, in-12); *Récits et monologues en vers* (1880, in-12); *les Contes populaires en Italie* (1880, in-12), ouvrage dont nous avons donné l'analyse (v. CONTES); *Gian et Hans* (1882, in-12); *le Charmeur*, recueil de nouvelles (1882, in-12); *Un détraqué*, roman expérimental (1883, in-12), piquante satire des procédés du naturalisme; *Un aventurier du siècle dernier, le comte Gorani, d'après ses mémoires inédits* (1884, in-12); *le Roman de Gaston Renaud* (1884, in-12); *Après le divorce* (1885, in-12). L'œuvre principale de ses dernières années avait été la rédaction d'une *Histoire de la littérature moderne*, dans laquelle il se proposait de reproduire les cours professés par lui à Genève depuis de longues années et qui attiraient autour de sa chaire un grand nombre de fervents auditeurs; il n'a pu en publier que deux volumes : *La Renaissance*,